



Paris, le 7 août 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Embargo russe sur les produits agricoles et agroalimentaires Stéphane LE FOLL aux côtés des producteurs

—

Suite à l'annonce qui vient d'être faite par les autorités russes de la mise en place d'un embargo sur certains produits agricoles et agroalimentaires, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a demandé à ses services de procéder, en lien avec les filières concernées, à l'évaluation des conséquences possibles de ces mesures pour la production agricole et agroalimentaire française.

Au-delà des conséquences directes pour nos exportations, des conséquences indirectes et décalées dans le temps pourraient également intervenir en raison de la commercialisation sur le marché communautaire de produits initialement destinés à l'exportation vers la Fédération de Russie.

Stéphane LE FOLL s'est entretenu aujourd'hui avec Dacian CIOLOȘ, le Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural. Il lui a demandé d'organiser au niveau européen l'analyse de l'impact que pourrait avoir cet embargo qui concerne l'ensemble des Etats-membres. Cette analyse partagée est urgente et indispensable pour apprécier la nature des décisions à prendre pour faire face à la situation actuelle.

La Commission européenne a répondu à la France qu'elle allait convoquer un Comité de gestion exceptionnel portant sur l'ensemble des produits agricoles dans le courant de la semaine prochaine.

Par ailleurs, le Ministre a indiqué que des contacts étaient en cours pour porter une position coordonnée dans le cadre de la coopération renforcée avec l'Allemagne et la Pologne au sein du groupe dit de Weimar.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

D'ores et déjà, les responsables professionnels de la filière pêche-nectarine ont été invités à participer à une réunion organisée par la Commission européenne [ce vendredi 8 août](#) pour examiner la situation conjoncturelle de la filière et les réponses communautaires adaptées pour faire face aux difficultés commerciales du secteur.

Compte tenu de la gravité de la situation que les Ministres français, espagnole et italien ont signalé conjointement au Commissaire européen à l'agriculture dès la semaine dernière, des solutions sont attendues de façon urgente de la part de la Commission dans le cadre des dispositions de l'Organisation Commune de Marché, pour contribuer au rééquilibrage du marché, alors même que les annonces d'embargo russe accroissent encore les tensions dans cette filière.